



JUSTICE RAPID RESPONSE

NEW YORK 2007

Réunion tenue à la Mission permanente d'observation de l'Union africaine auprès des Nations Unies

DOCUMENT FINAL DE LA RÉUNION SUR LA RRJ *tel qu'adopté par consensus par les participants le 13 mars 2007*

Organisée par *No Peace Without Justice* avec le soutien du Canada et de l'Union européenne, et tenue dans les locaux de la Mission de l'Union africaine auprès des Nations Unies à New York les 12 et 13 mars 2007, la réunion sur la réponse rapide de la justice (RRJ) a constitué une percée importante dans le processus visant à établir un mécanisme qui mettrait à disposition les compétences et les ressources nécessaires pour faciliter le recensement, la collecte et la conservation d'informations sur les allégations de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Les participants ont rappelé l'objectif et les paramètres du mécanisme de la RRJ, à savoir qu'il doit s'agir d'un outil de coopération internationale pour la prestation d'une aide bénévole à la demande d'un État ou d'une institution internationale aux fins du recensement, de la collecte et de la conservation d'informations propres à faciliter le fonctionnement d'un large éventail d'éventuels mécanismes internationaux ou nationaux de justice transitionnelle et de responsabilisation. Les fonctions précises les plus probables de ce mécanisme seraient, notamment : les enquêtes sur les schémas de violence; la cartographie des conflits; l'identification des témoins potentiels; les enquêtes sur les preuves documentaires et physiques; la topographie judiciaire; la collecte d'images visuelles; l'identification des lieux de massacre et de sépulture, et la préservation de leur intégrité; l'établissement des éléments pouvant justifier des enquêtes plus poussées; et la pleine prise en compte de la sécurité physique et psychosociale des personnes touchées par ces activités.

Le mécanisme de RRJ a été qualifié d'amélioration par rapport au statu quo, car il s'agit d'une instance coopérative qui n'a pas à être recréée chaque fois qu'il y a une demande d'aide. De la sorte, il peut réduire considérablement les délais de réaction en offrant une aide à la fois impartiale et répondant aux normes internationales. Il permet aussi de partager le fardeau de cette aide par la coordination des ressources des États, des organisations internationales et de la société civile. Enfin, dans une perspective globale, il renforce les capacités collectives en impliquant tous les États, peu importe leurs ressources respectives.

À la lumière de ce qui précède, et compte tenu des possibilités de déploiement dont ils ont discuté pendant la réunion, les participants estiment que leurs gouvernements et organisations respectifs devraient poursuivre les préparatifs en vue du déploiement éventuel de missions de RRJ, surtout en ce qui concerne les arrangements et autres accords nécessaires, étant bien entendu que la décision de fournir du personnel ou des ressources appartient à chaque État, organisation internationale ou organisation non gouvernementale.

Les participants ont accueilli avec satisfaction les contributions des représentants des pays qui ont récemment enclenché des processus de responsabilisation, ou sont en voie de le faire. Ces représentants ont apporté un point de vue pragmatique et

essentiel sur la politique et les questions fonctionnelles associées à la collecte et à la conservation d'informations liées aux crimes contre le droit international.

Les participants se sont également félicités de l'engagement des nouveaux venus dans le débat, et se sont encouragés mutuellement, ainsi que l'organisme *No Peace Without Justice* dans sa fonction de secrétariat provisoire, à profiter de toutes les occasions de promouvoir la participation au mécanisme de RRJ, notamment par des séances d'information à l'intention des Groupes de travail de la CPI/AEP à La Haye et New York, de l'Union européenne, de la Sixième Commission de l'AGNU, ainsi que d'autres instances officielles et non officielles, selon que de besoin.

Vu les résultats fructueux de la réunion, et la nécessité de poursuivre les activités de coordination et d'organisation pratique en prévision d'un éventuel déploiement, les participants :

- demandent aux Points focaux et autres organismes intéressés de créer un comité directeur appelé à se réunir dans un délai d'un mois, avec mandat de produire d'ici juillet 2007 l'ébauche d'une stratégie intégrée pour la RRJ, ébauche qui incorporera les rapports de tous les Points focaux et tiendra compte des observations reçues de tous les participants au Mécanisme de la RRJ;
- demandent aux organisateurs de convoquer en septembre 2007 une nouvelle réunion de tous les participants au Mécanisme de la RRJ aux fins de consultations sur l'ébauche d'une stratégie intégrée préparée par le comité directeur;
- encouragent les participants au mécanisme de la RRJ qui ne l'ont pas encore fait à nommer un point focal au sein de leur gouvernement pour faciliter les communications avec le Mécanisme de la RRJ, approfondir les discussions et assurer la continuité parmi les participants;
- pour faciliter la discussion entre les participants au Mécanisme de la RRJ d'ici la mise en place d'une instance de coordination permanente, demandent à l'organisation *No Peace Without Justice* de poursuivre sa fonction de secrétariat provisoire aux fins de la RRJ, incluant le Comité directeur, et de prendre les mesures nécessaires pour lancer le site Web de la RRJ et en faire un outil de consultations et d'échange d'informations permanent.

Les participants prennent note du Rapport du Point focal sur l'instance de coordination de la RRJ, et demandent au Canada de continuer à recevoir les commentaires et observations des participants au Mécanisme, dans le but d'incorporer à l'ébauche d'une stratégie intégrée pour la RRJ les rapports portant sur :

- les options concernant la création d'une fonction de coordination permanente pour la RRJ au sein d'une institution multilatérale, d'une instance ou d'une organisation non gouvernementale établie;
- la relation entre le Mécanisme de la RRJ et les organisations multilatérales et régionales.

Les participants demandent également au Canada, en consultation avec les autres délégations intéressées, de prendre l'initiative d'approcher l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ainsi que les autres organisations internationales et régionales pertinentes pour les informer des progrès des consultations concernant la RRJ.

Les participants accueillent avec satisfaction le rapport du Point focal sur les principes directeurs de la coopération et sur les éléments d'un déploiement, et demandent à la Suède, en consultation avec tous les participants intéressés, de continuer à recevoir les commentaires et observations des participants au Mécanisme, dans le but d'incorporer les rapports à l'ébauche d'une stratégie intégrée pour la RRJ.

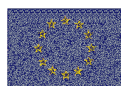
Les participants notent également le rapport du Point focal sur la formation, et se réjouissent de voir que la Commission européenne a la capacité et la volonté de procéder, en consultation avec tous les participants intéressés, à l'élaboration d'un schéma de formation qui sera communiqué pour commentaires et observations à tous les participants au Mécanisme de la RRJ.

THIS MEETING WAS ORGANISED BY



NO PEACE WITHOUT JUSTICE

WITH THE FINANCIAL ASSISTANCE OF



European Union

Canada 